

Décision

Générale

colonial

Décision n° 33-219-1915 mouvement

n° 33-219-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 janvier 1915

Numéro JO
n° 219 du 31/01/1915

Date du numéro
31 janvier 1915

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 18 du même mois, la démission de ses fonctions de dactylographe au Gouvernement offerte par M. de Nas de Tourris, a été acceptée ; Mlle de Nas de Tourris, dactylo-graphe au Secrétariat Général a été provisoirement détachée au Gouvernement ; Melle. Emmeline Cottier a été nommée à titre temporaire dactylographe au Secrétariat Général en remplacement de Mlle de Nas de Tourris, avec droit à une solde mensuelle de cent quatre vingts francs ainsi qu'à l'indemnité de cherté de vivres accordée aux agents auxiliaires.